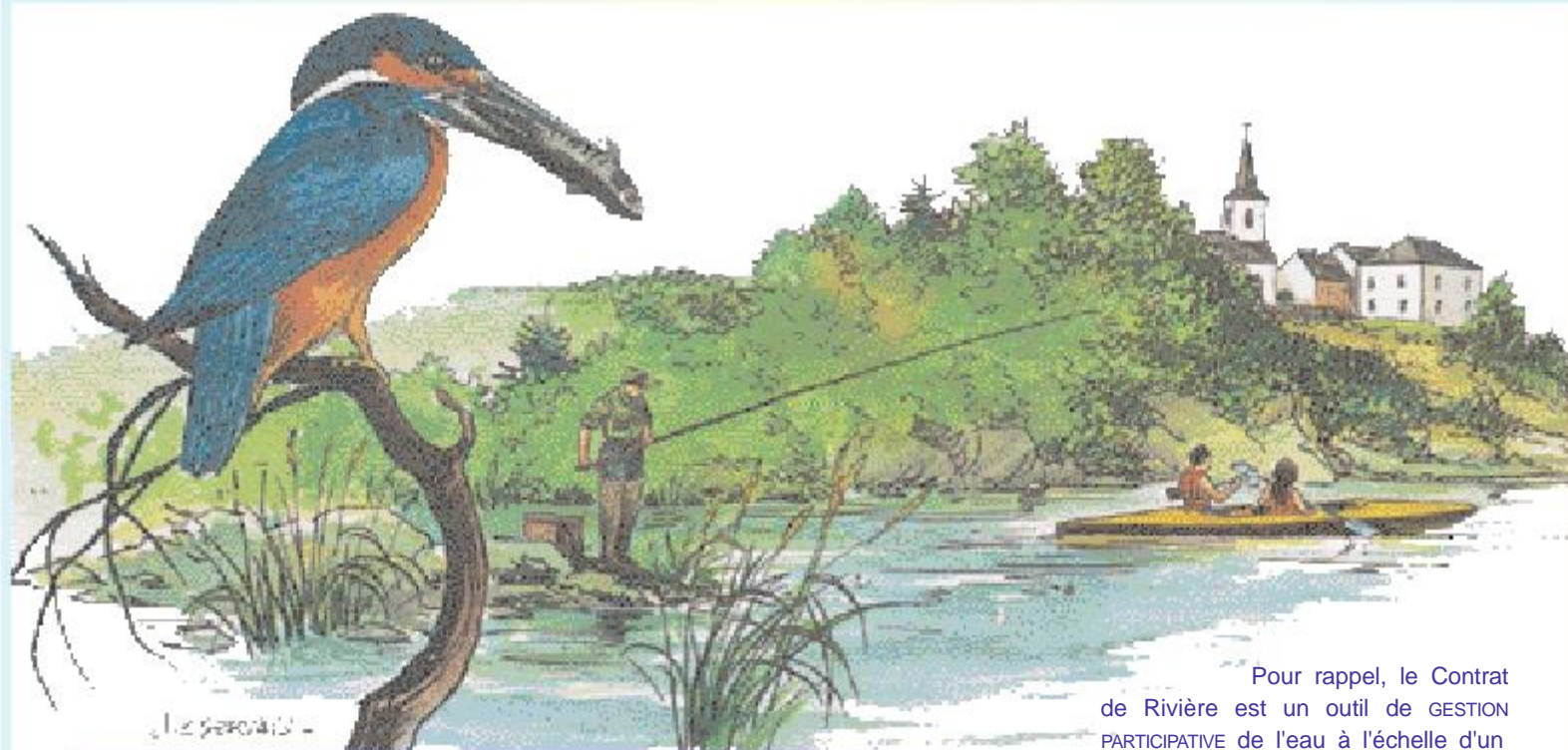


Inf'EAU Semois-Chiers n°19

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Semois-Chiers. Novembre 2013

Rue de France, 6 à 6730 Tintigny.

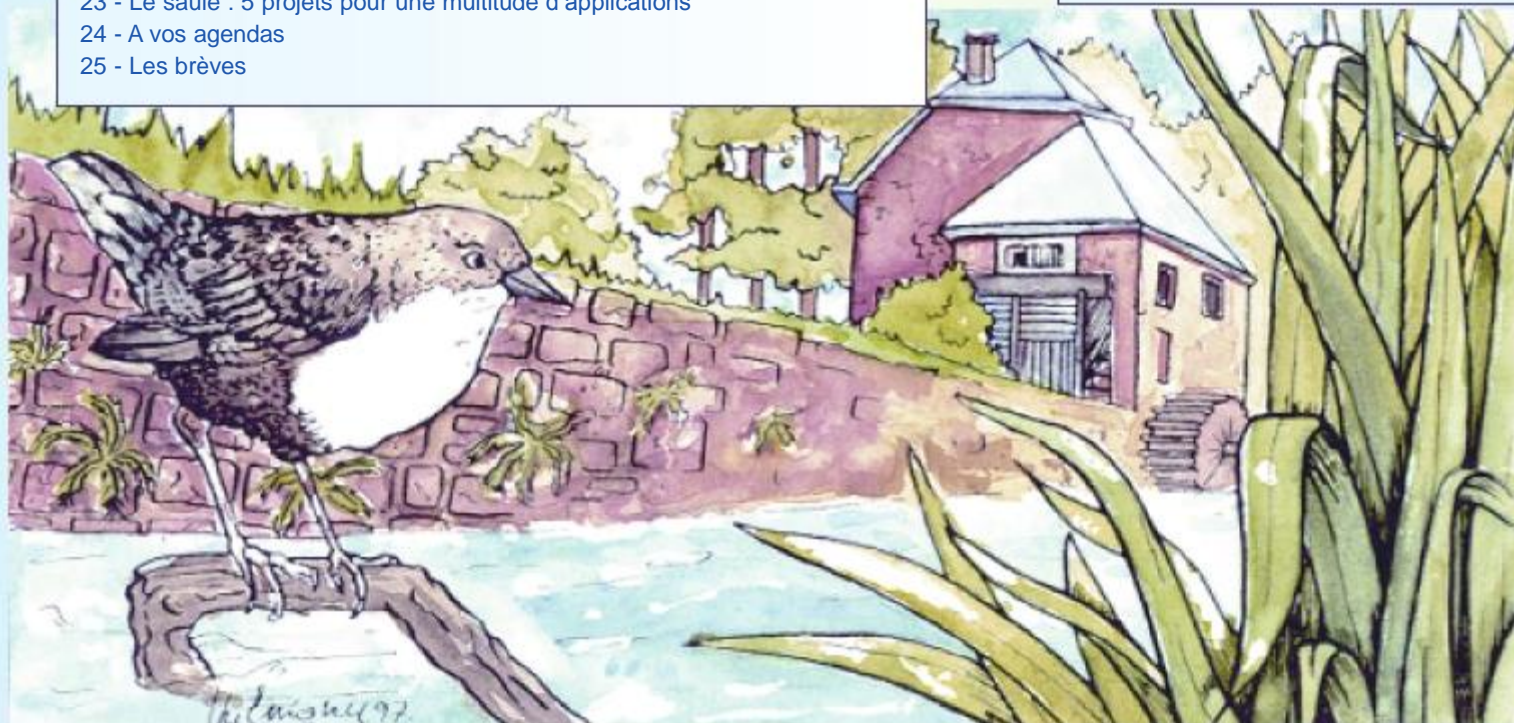


Pour rappel, le Contrat de Rivière est un outil de GESTION PARTICIPATIVE de l'eau à l'échelle d'un sous-bassin.

Sommaire

- 3 - Faisons barrage aux OFNI's
- 5 - Bilan en images des journées Nature à Latour (Virton)
- 13 - Une nouvelle vie pour le Pont Cassé de Chassepierre (Florenville)
- 14 - Restauration des bacs-abreuvoirs de Montquintin et Couvreur (Rouvroy)
- 15 - Nouveaux partenaires du Comité de rivière
- 17 - Les mardelles, patrimoine aquatique restauré par Cuestas
- 19 - SOS Invasives - Les écrevisses
- 22 - Le saule mis à l'honneur
- 23 - Le saule : 5 projets pour une multitude d'applications
- 24 - A vos agendas
- 25 - Les brèves

A travers un programme d'actions concrètes défini consensuellement, l'objectif consiste à restaurer les multiples fonctions et usages de l'eau en tenant compte des préoccupations de chacun des acteurs et en veillant à respecter les potentialités environnementales du bassin.



Mot de la Vice-Présidente

Après une préparation détaillée du dossier reprenant le nouveau Protocole d'accords, rendu fin août, l'équipe du Contrat de Rivière, renforcée par deux jeunes collaborateurs, Sylvie CUGNON et Valère LEQUEUX, a entamé ce début d'année scolaire avec différentes actions de terrain !

En effet les 19 et 20 septembre, les journées Nature ont eu lieu à Latour (Commune de Virton). En collaboration avec différents acteurs de terrain, des activités ont été proposées aux élèves des écoles primaires de la région du sud.

Au terme de ces deux jours, les enfants, ravis, ont apprécié toutes les activités. Ils ont été conscientisés aux diverses thématiques liées à l'eau.

Merci aux collaborateurs et animateurs pour leur participation et leur disponibilité !

En ce mois d'octobre, les OFNI's, un nouveau projet, fait son apparition. Il est actuellement testé dans les Communes de Musson et Saint-Léger. L'acquisition de deux barrages à déchets flottants a en effet permis de réaliser deux essais sur la Batte et le Ton. L'objectif est de retenir le plus de déchets flottant sur nos cours d'eau. Ces barrages seront mis à disposition des Communes dans le cadre de l'opération « Communes et rivières propres » au printemps 2014 !

Dynamiser, rassembler, se faire connaître, concrétiser, sont les objectifs fixés par notre équipe! Pour atteindre ces objectifs, nous participons à de nombreuses activités. A titre d'exemple : la foire bio de Gorcy les 19 et 20 octobre qui a permis de redécouvrir un nouveau public transfrontalier.

Citons également la prochaine rencontre entre acteurs de la rivière organisée cette année par la cellule de coordination à Etalle le 5 décembre en partenariat avec les Contrats de Rivière de la Province (CR Ourthe, Lesse, Amblève, Attert et Haute-Sûre).

Le Ministre Carlo Di Antonio vient d'approuver notre nouveau programme d'actions 2014-2016. Sur cette bonne nouvelle, je vous propose dès à présent, de réserver la date du vendredi 25 avril 2014 pour la signature du Protocole d'accords qui se tiendra à Bertrix.

Je tiens à remercier toute l'équipe du Contrat de Rivière Semois-Chiers pour son travail, ses compétences, son efficacité à travers ces divers projets et je souhaite à toutes et à tous, un bel épanouissement professionnel et personnel !

Monique JACOB

Vice-Présidente du Comité de rivière

L'Inf'EAU Semois-Chiers est le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Semois-Chiers ASBL.

L'ASBL du Contrat de Rivière Semois-Chiers est présidée par M. Denis COLLARD et est soutenue par la Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement, les Communes de Arlon, Aubange, Bertrix, Bièvre, Bouillon, Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Herbeumont, Léglise, Meix-devant-Virton, Messancy, Musson, Neufchâteau, Paliseul, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny, Virton, Vresse-sur-Semois ainsi que par la Province de Namur, Burgo Ardennes SA et Ampacet SPRL.

Publication du Contrat de Rivière Semois - Chiers



Cellule de coordination

Rue de France, 6

6730 TINTIGNY

Tél. : (32) 63 /38.89.44

Fax : (32) 63 /38.90.45

ycollignon@semois-chiers.be

scugnon@semois-chiers.be

vlequeux@semois-chiers.be

cmarchal@semois-chiers.be

czintz@semois-chiers.be

Site Internet : www.semois-chiers.be

Comité de rédaction :

Yanick COLLIGNON

Sylvie CUGNON

Valère LEQUEUX

Carine MARCHAL

Céline ZINTZ

Illustrations : Bernard NICOLAS

Editeur responsable :

Contrat de Rivière Semois-Chiers ASBL.

Action N°14SCDe0034 du
Protocole d'accords 2014-2016
du CR Semois-Chiers

Faisons barrage aux OFNI's .

Les OFNI's sont des Objets Flottants Non Identifiés, c'est-à-dire les déchets retrouvés dans et autour de nos cours d'eau : canettes, bouteilles, sachets plastiques, autres emballages, déchets verts et même des encombrants.

Au-delà des déchets jetés directement dans les rivières, ce sont nos déchets abandonnés dans les avaloirs, dans les égouts, aux bords des routes, qui se retrouvent dans nos cours d'eau et à terme dans la mer.

Parce qu'ils sont mouvants et passent sous les ponts, ces déchets sont parfois peu remarqués.

C'est pourquoi, dans le cadre du projet « *Halte aux déchets sauvages* » lancé par le Service Public de Wallonie, 9 Contrats de Rivière, sous la houlette du CR Sambre, se sont associés afin de stopper ces déchets flottants sur nos cours d'eau.

Ces barrages permettent tout d'abord de récupérer les déchets flottants sur nos cours d'eau mais également de sensibiliser la population, les écoles, ...

Les deux barrages flottants acquis par la cellule de coordination du CR Semois-Chiers seront utilisés dans les Communes du sous-bassin, au printemps prochain, notamment à l'occasion de l'opération "Communes et rivières propres".

Deux zones pilotes ...

Mais avant cette grande opération de nettoyage, nous avons d'abord voulu tester ces barrages flottants en les plaçant sur le Ton à Saint-Léger (du 18 au 22 octobre) et sur la Batte à Baranzy (du 22 au 25 octobre), en accord avec la Direction des Services Techniques de la Province du Luxembourg, gestionnaire de ces rivières.

Une bache de format A1 (cf. ci-dessous) sera disposée sur une barrière nadar, afin d'expliquer aux citoyens cette opération pilote mais aussi de les interpeller. Ces deux Communes gaumaises relayeront cette opération anti-déchets dans leur revue communale.

Quantités de déchets récoltés...

Après quatre jours de test **sur le Ton à Saint-Léger**, seule une balle a été récoltée. Par contre, on retrouve des déchets dans le lit de la rivière.

Sur la Batte a Baranzy, la récolte a été un peu plus fructueuse :

- 18 bouteilles en plastique (bouteilles d'eau, lait, savon),
- 3 sprays (déodorant et bombe au poivre !),
- une canette de bière,
- une dizaine de morceaux de frigolite et de mousse,
- une balle.

S'il est difficile de tirer des conclusions générales, ce test de 3 jours permet déjà d'imaginer que des centaines de bouteilles se retrouvent dans la rivière tout au long de l'année.

Cette collecte de déchets d'un nouveau genre, nous permettra de nous rendre compte de la quantité de déchets flottants, qui ne forment que la face visible de l'iceberg, que peuvent drainer nos cours d'eau et donc du travail encore important à réaliser concernant la gestion des déchets et l'éducation environnementale.

N'oublions pas que le meilleur déchet est ... celui qui n'existe pas !

Yanick COLLIGNON et Céline ZINTZ



Le barrage flottant placé sur le Ton, en aval de Saint-Léger.



Placement du barrage flottant sur la Batte, à la sortie de Baranzy (Musson).



Triste image, voici les déchets récoltés en 3 jours sur la Batte.



Action N°11SCCo0010 du
Protocole d'accords 2011-2013
du CR Semois-Chiers

Bilan en images des journées Nature à Latour ...

Pour la 8^{ème} année consécutive, les journées Nature ont été organisées à l'initiative de la cellule de coordination de l'asbl du Contrat de Rivière Semois-Chiers les 19 et 20 septembre à Latour (Virton).

L'une des missions du Contrat de Rivière est de sensibiliser et d'informer les habitants du sous-bassin sur différents sujets tels que la qualité de l'eau, les déchets, les patrimoines naturels et culturels, ...

L'organisation de ces journées permet d'informer les plus jeunes à la fragilité de la Nature, de faire découvrir ou redécouvrir des sites naturels de leur région par l'intermédiaire d'animations thématiques mais également de répondre aux demandes des enseignants.

De nombreux partenaires locaux ont revêtu une fois encore leur costume d'animateur avant de se jeter à l'eau. Le SPW-DGO3-DNF-Service de la Pêche, les pêcheurs du "Syndicat des Pêcheurs de Gaume", Gaume-Environnement asbl, Natagora-Lorraine, Jean Dauphin Conservateur du Musée de Latour, Michel Rézette (guide nature) et la cellule de coordination du Contrat de Rivière Semois-Chiers se sont coupés en quatre pour faire vivre deux journées mémorables à près de 200 enfants du bassin de la Chiers.

Celles-ci sont destinées aux élèves des écoles primaires des huit Communes du sud du sous-bassin Semois-Chiers, de Meix-devant-Virton à Aubange en passant par Arlon et Saint-Léger.

Ces journées Nature ont pu être organisées grâce à un subside octroyé par le Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine.

Merci à la Commune de Virton de nous avoir aidés à organiser ces journées et à tous les partenaires présents d'avoir fait de ces deux journées un succès !

A la fin de la journée, les mines réjouies des enfants étaient le parfait reflet de la réussite de ce projet.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles découvertes !

Céline ZINTZ



Initiation à l'**ornithologie** avec Stéphane Bocca (Natagora-Lorraine).
Aigrettes, hérons, canards, bernaches du Canada, poules d'eau, cormorans, hirondelles, ... se laissaient contempler à la longue-vue.



La biodiversité locale, le plan Maya et les haies indigènes leur étaient expliqués par Michel Rézette (guide nature).

La prairie fleurie et les deux hôtels à insectes illustrent de beaux exemples d'aménagements qu'une Commune, une école ou même un particulier peuvent réaliser dans leur espace vert pour favoriser les insectes pollinisateurs dont nous avons tous besoin.





Suivez le guide ...
Les lessives d'autrefois au lavoir et la visite du moulin étaient au programme avec Jean Dauphin (Conservateur du Musée de Latour).



Détermination de la qualité d'un cours d'eau par l'indice biotique simplifié avec Vincent Rassel de Gaume-Environnement asbl, Valère et Christophe du Contrat de Rivière. Ils ont pu explorer la vie cachée d'un bras de la Vire. Avec des épuisettes, ils ont délogé des macro invertébrés vivant dans le fond de la rivière, sous les cailloux et appris à les identifier. Ils ont également pu observer des **écrevisses** et revoir le **cycle de l'eau**.



Pêche électrique par Yves Hauptmann et Daniel Waltzing du SPW-DGO3-DNF-Service de la Pêche, avec l'aide de pêcheurs de la société de pêche "le Syndicat des Pêcheurs de Gaume". Après les explications sur leur métier d'agent du DNF, ils se sont armés d'un appareil muni d'une cathode et d'une anode pour « anesthésier » les poissons, d'épuisettes et de bassines. Ils ont alors procédé à la récolte des poissons sur un tronçon de la Vire. Les enfants ont appris à **déterminer les différentes espèces de poissons** à l'aide d'une clef d'identification. Les poissons ont ensuite été remis à l'eau.



Près de **200 élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaires** des écoles communales de Waltzing (Arlon), Sélange (Messancy), Meix-le-Tige (Saint-Léger), Lamorteau (Rouvroy), Meix-devant-Virton et Robelmont, Aix-sur-Cloie (Aubange), Mussy-la-Ville (Musson), Chenois et Bleid (Virton) ont participé aux journées Nature.

Notre journée à Latour

Quand nous sommes arrivés, nous avons été accueillis par le « Contrat de Rivière Semois-Chiers ».

Première étape, nous sommes allés capturer quelques habitants de la rivière. Après identification, nous avons pu constater que l'eau était moyennement polluée. Nous avons observé des bébés brochets, des larves de libellules, des escargots d'eau douce, des araignées d'eau et nous avons pu toucher des écrevisses apportées par les guides.

En deuxième étape, nous avons observé la faune et la flore du lac et de ses alentours. Grâce à une longue-vue, nous avons reconnu certaines espèces comme le héron cendré, le canard colvert, l'aigrette, la poule d'eau, la bernache du Canada,...

Ensuite, nous avons dîné.

Lors de la troisième étape, l'ancien instituteur du village nous a expliqué comment les gens lavaient leur linge. Nous sommes allés au lavoir. Ensuite, celui-ci nous a fait visiter le moulin à eau qui produit de l'électricité. Autrefois, il servait à moudre le blé pour obtenir de la farine.

Durant la quatrième étape, un monsieur nous a donné des informations concernant la faune et la flore. Nous avons ainsi appris à reconnaître certains insectes comme le bourdon, l'abeille, la guêpe, le papillon, le syrphé, ... Il nous a également appris ce qu'il fallait planter dans nos haies afin que celles-ci accueillent un maximum d'insectes.

En fin de journée, nous avons repris la route vers notre école.

Merci pour cette belle journée.

Les élèves de 5-6 de l'école communale de Sélange (Messancy).



Notre journée nature à Latour.

Ce jeudi 19 septembre 2013, nous avons été invités par le "Contrat de Rivière Semois-Chiers" pour participer à une journée nature à Latour.

Pour commencer, nous avons rencontré un ornithologue qui est allé dans plusieurs pays du monde pour y voir à peu près 2000 différentes espèces d'oiseaux. Il avait une longue-vue qui nous permettait d'observer les oiseaux sans les déranger.

Il nous a montré des oiseaux dans l'étang de Latour, un bassin d'orage, comme des hérons, des hirondelles, des poules d'eau, des blancs-becs... Les aigrettes et les hérons sont des échassiers qui mangent les poissons des étangs : il y en avait plusieurs sur l'étang. Le canard colvert mâle a de belles couleurs en été jusqu'en automne pour impressionner les femelles.

Durant la visite, nous avons complété un questionnaire et c'est le groupe des filles qui a gagné! Ensuite, nous avons mangé notre collation.

La vue de l'étang et de tous les oiseaux était magnifique.



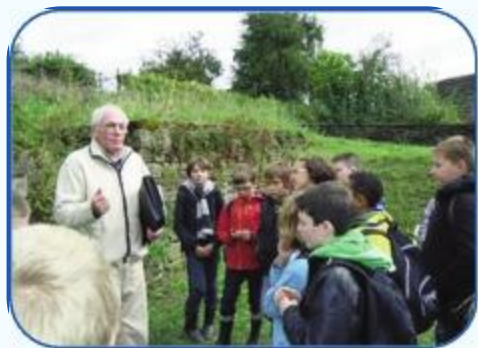
Ensuite, armés d'épuisettes, nous sommes allés dans la Vire pour y capturer de petits insectes aquatiques. Nous les avons observés pour mieux comprendre leur environnement et leur mode de vie. Alors, nous avons pu comprendre que la plupart des cours d'eau de notre région sont légèrement ou plus sérieusement pollués.

Nous avons observé des écrevisses turques qui sont assez grosses. Malheureusement, certaines sont porteuses de maladies et plus résistantes que les écrevisses rouges originaires de nos régions. Les écrevisses rouges disparaissent aussi à cause de la pollution de nos rivières. Nous avons aussi attrapé dans nos filets des larves d'insectes, des sangsues, des insectes d'eau et quelques petits poissons.

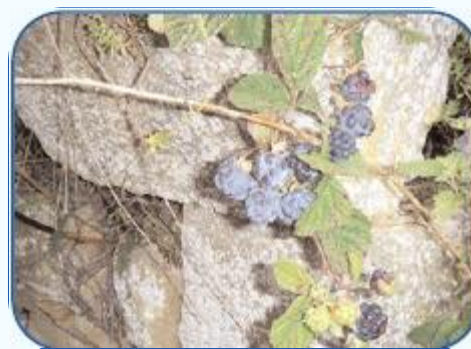
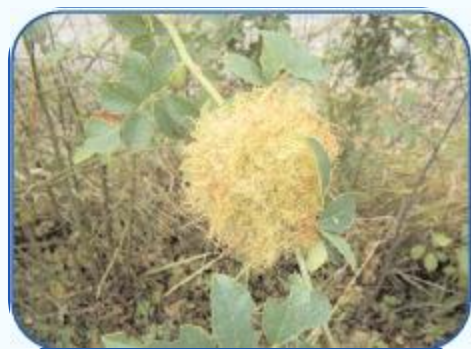


Nous avons fait de grandes découvertes avec les animateurs et nous nous sommes bien amusés à mettre nos bottes dans la rivière et à retourner les grosses pierres pour y faire de nouvelles rencontres avec les animaux des rivières !

En troisième activité, nous avons principalement parlé de la biodiversité et des insectes pollinisateurs comme les bourdons, les guêpes et les papillons. Certains insectes imitent d'ailleurs la guêpe. Les abeilles sont très importantes pour notre terre, sans elles, il n'y aurait plus de fruits, donc plus de vie !

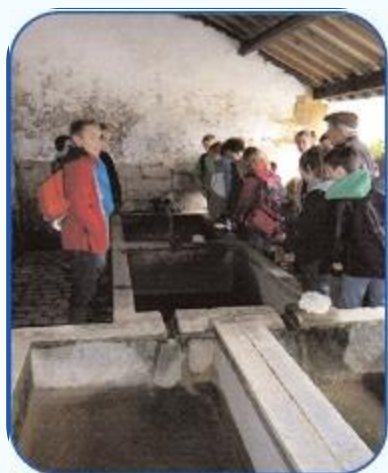


Quand elles cherchent du nectar pour se nourrir, elles emportent le pollen d'une fleur à l'autre et permettent de la féconder. Nous avons découvert, dans une prairie, plusieurs sortes de fleurs comme les coquelicots, les bleuets... Ces fleurs permettent aux insectes de butiner et sont nécessaires pour la biodiversité.



Près du cimetière de Latour, nous avons observé des arbustes de nos régions qui formaient une haie permettant aux insectes de faire leur travail et aux hérissons et aux oiseaux de s'abriter.

Cette haie était constituée d'un fusain, d'un noisetier, de chardons, de lierre et de « poil à gratter » (cynorrhodon). Quand un insecte pique le rosier sauvage, celui-ci fabrique une mousse rouge végétale qu'on appelle « la barbe de saint Pierre » et dont d'autres insectes profitent pour y faire leur nid. Vers la fin de l'activité, l'animateur nous a montré deux hôtels à insectes.



En dernier, nous avons parlé avec l'ancien instituteur du village de Latour. Avec lui, nous sommes d'abord allés au lavoir du village. Celui-ci servait jadis aux femmes pour laver le linge. Il est fait en pierres et il comporte trois bassins.

Tout en discutant, nous avons comparé avec le lavoir de notre village et nous avons appris comment auparavant les femmes s'y rendaient chaque mois pour y faire la lessive de la famille. L'eau du lavoir de Latour est propre et surtout potable et nous en avons bu ! C'était chouette !



Après, nous sommes allés à l'ancien moulin de Latour. Avant, il servait à faire de la farine et à scier du bois.

Maintenant, il fournit de l'électricité à son propriétaire grâce à une nouvelle roue qui produit de l'énergie. On peut aussi y voir l'ancienne roue en bois. La maison est faite en pierres jaunes et elle est très belle car toute la bâtisse a été restaurée par son propriétaire.

Le bus du retour est arrivé après cette dernière visite et nous sommes retournés à l'école. Nous avons réellement passé une très belle journée, enrichissante et bien agréable ! Les élèves de 5^{ème} espèrent y retourner l'année prochaine !



Les enfants de 5^{ème} et de 6^{ème} a de l'école d'Aix-sur-Cloie (Aubange).

Compte-rendu des activités du 19/09 organisées par l'ASBL "Contrat de Rivière Semois-Chiers"

Nous avons pris un bus à 8h30 à l'école. Nous avons été chercher des élèves de Meix-le-Tige.

Nous sommes arrivés à Latour à 8h45. De 9h à 10h05, un monsieur nous a expliqué le fonctionnement du plan Maya (prairie de fleurs non fauchée) pour que les insectes de nos régions ne partent pas, des haies indigènes (pour préserver les arbustes de chez nous ainsi que les insectes et animaux de nos régions).



Ensuite de 10h15 à 11h20, nous avons été visiter le lavoir, Monsieur Dauphin, notre guide nous a expliqué que le lavoir était un endroit très important dans le village. Les femmes (les lavandières) venaient laver leur linge ainsi que cancaner sur les villageois. Il nous a aussi expliqué de quelle manière l'eau arrivait au lavoir ainsi que le cycle de l'eau.

Une demi-heure plus tard, nous nous sommes dirigés vers l'ancien moulin de Latour qui produit son électricité. Nous avons aussi pu découvrir quelques plantes poussant le long des rives de la Vire.



Vers 11h45, nous avons pique-niqué dans la salle du village.

De 12h20 à 13h25, nos animateurs nous ont donné des épuisettes et des bacs. Ensuite, nous nous sommes dirigés vers la rivière. Par groupe de 2 nous avons récolté des animaux vivant dans l'eau. Ensuite nous les avons observés : petits poissons, sangsue, dytique, vers de terre, crevettes d'eau, ... Nous avons pu déduire que l'eau est non polluée.



De 13h45 à 14h40, un ornithologue nous a fait observer les différents oiseaux se trouvant sur l'étang et ses alentours : canard, cormoran, héron cendré, aigrette grâce à une longue-vue. A 14h45, nous avons repris le bus le bus pour l'école. Cette journée nous a appris beaucoup de choses et nous avons travaillé en classe sur cette matière (la fleur, la pollinisation, le cycle de l'eau, ...)



Merci pour cette initiative !

*Les élèves de 6^{ème} année
de l'école de Waltzing (Arlon).*

Une nouvelle vie pour le Pont Cassé de Chassepierre - Retour sur un beau projet

Durant la seconde guerre, le Pont du Breux est démolé par l'armée française. Ne restent de l'ouvrage les piliers qui, tels des moignons semblent se tendre hors de l'eau.

En 1973, l'idée de construire une passerelle sur ce qui reste de celui qu'on appelle alors le Pont Cassé est lancée mais très vite oubliée.

Il faudra attendre 1989 pour qu'on parle de l'inscrire au PCDR et surtout 2003 pour que le projet de réalisation soit réellement mis sur les rails.

En 2003, l'année de son 30^{ème} anniversaire, la Fête des Artistes victime de son succès doit s'étendre hors des rues du village et la solution est de programmer des spectacles dans la grande prairie de l'autre côté de la Semois.

Se pose alors le problème de l'accessibilité des lieux et la fluidité du public. Le Conseil d'Administration opte alors pour une passerelle temporaire montée par la Protection civile. Il n'en faudra pas plus pour que le président Marc Poncin reprenne son idée du PCDR en 89 et soumette son idée de passerelle sur le site du Pont Cassé, que les aînés appellent encore «Lu pont d ou tram».

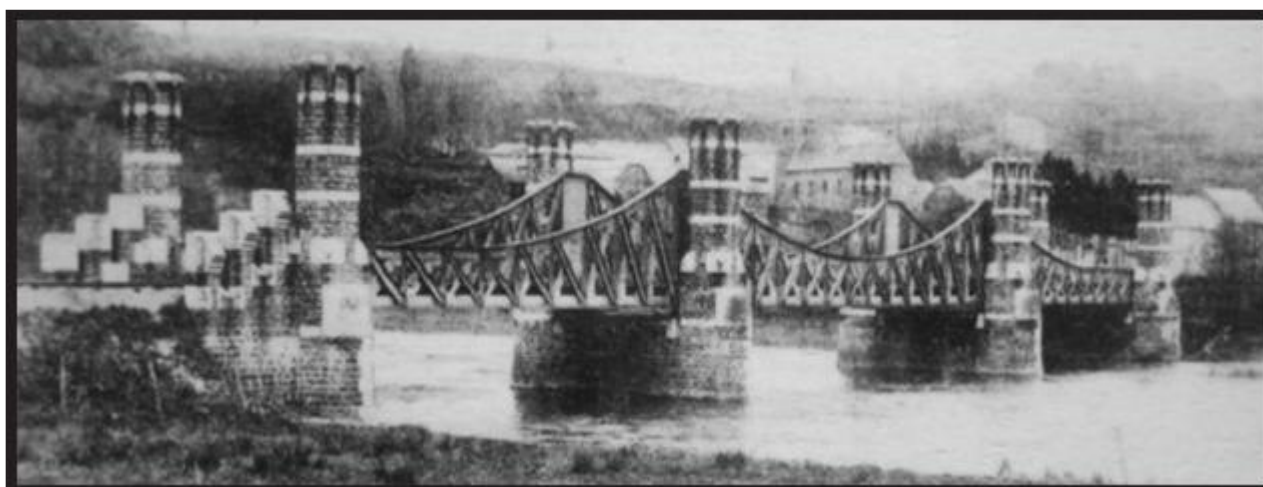
Il faudra alors neuf ans d'avant-projets corrections, discussions, projets, délibérations, d'étude de faisabilité ou des contraintes «nature» avant que l'ordre d'entamer les travaux ne soit donné en septembre 2012.

Défiant des conditions météo et hivernales souvent pénibles, les différents intervenants vont réussir la gageure de rendre l'ouvrage accessible pour la 40^{ème} Fête des Artistes en août dernier. Restait à l'inaugurer officiellement. Ce sera chose faite le 21 septembre dernier.

A noter que les entreprises qui ont œuvré sur le projet sont toutes de la province de Luxembourg.

Superbe ouvrage qui s'inscrit on ne peut mieux dans le paysage, la passerelle et ses accès sont opérationnels pour permettre le passage des piétons, vélos et autres cavaliers sur la Semois et permet une autre découverte du village.

*Sources : L'Avenir du Luxembourg - 16 et 21/09/13
Photos : www.latelierdechassepierre.com*



Restauration des bacs-abreuvoirs de Montquintin et Couvreur

Dans nos villages, au XIX^e siècle, les pompes ou points d'eau privés sont rares. La vie des habitants est donc inévitablement organisée autour de points d'eau publics. L'eau, dans les campagnes, a trois fonctions principales : domestique, abreuver les bêtes et faire la lessive. Le point d'eau est donc aménagé par la Commune selon la fonction qui lui sera donnée et peut prendre diverses formes : source aménagée, fontaine, puits, abreuvoir ou lavoir.

Alimentés par un simple conduit puisant dans la nappe phréatique et taillés dans la pierre, les bacs-abreuvoirs de Montquintin et Couvreur sont de forme classique : d'énormes blocs étroits et allongés, évidés dans leur partie centrale de manière à former une auge. Celui de Montquintin est adossé à un mur de pierre, et est composé de quatre bacs, dont l'un légèrement plus large que les trois autres. Le mur de soutènement n'est pas décoré, il assure simplement la propreté de la fontaine. Le bac de Couvreur disposait à l'origine de deux bacs.

Ces deux fontaines répondent aux différents besoins des villageois. Les bêtes y sont menées plusieurs fois par jour, avant que les fermiers ne disposent de point d'eau dans leurs propriétés. Le premier bac, contenant l'eau la plus pure, est destiné au puisage de l'eau ainsi qu'au rinçage de la lessive. Le lavage de la lessive s'effectue uniquement dans le dernier bac, pour que les eaux souillées s'évacuent immédiatement. Homme et bêtes s'y côtoient donc.

Aujourd'hui, plus de lessive dans ces fontaines. L'une ou l'autre bête s'y abreuve encore à l'occasion. Un habitant ou l'autre y puise peut-être un peu d'eau, pour laver sa voiture ou pour arroser des fleurs. Heureux les promeneurs qui trouvent l'eau fraîche de celui de Montquintin, après une rude montée.

Ces points d'eau sont le témoignage d'une vie rurale désormais révolue, mais qu'il convient de protéger. Car le bouleversement de la manière de vivre au cours du XX^e siècle a fait disparaître, pour les jeunes générations, tout souvenir de cette vie parfois inconfortable mais pittoresque à laquelle étaient voués nos villages.

A Rouvroy, deux bacs-abreuvoirs ont été restaurés par Yvan Milany (ouvrier communal). Un des deux bacs de Couvreur a été retiré, et une borne-fontaine a été installée. L'eau n'y coule plus en continu, mais il suffit d'appuyer sur un bouton pour faire surgir l'or bleu. La placette a été aménagée également.

A Montquintin, l'eau s'écoule toujours dans les quatre bacs. Le mur, en partie écroulé, a été consolidé et toute la partie de gauche entièrement remontée. L'avant de la fontaine a été pavé, le sol s'en est donc retrouvé légèrement surélevé, et les bacs sont maintenant très bas.

Magali DENONCIN



Les quatre bacs-abreuvoirs de Montquintin.



Le bac-abreuvoir de Couvreur.



Photo de Magali Denoncin



Photo de Magali Denoncin



Nouveaux partenaires du Comité de rivière

Deux nouveaux partenaires du Contrat de Rivière Semois-Chiers : Cuestas asbl et la société de pêche de Tintigny "Le brochet".

Nicolas ANCION représente l'asbl Cuestas au Comité de rivière ainsi qu'au Conseil d'Administration du CR, tandis que la société de pêche "Le brochet" représentée par Jean-François MOUCHET, entrera au Comité de rivière lors de la prochaine Assemblée générale prévue début 2014. Ces deux nouveaux partenaires vous sont présentés ci-après.

La société de pêche de Tintigny "Le brochet"

La société a été fondée en 1955 par Jules Claisse, Georges Servais, Stéphane Rion et Maurice Yande. La société de pêche "Le Brochet" est forte aujourd'hui de plus d'un demi-siècle d'expériences.



Ses objectifs

Le premier objectif de la société est de gérer au mieux les cours d'eau présents dans la Commune par un plan de déversement établi chaque année, par la création d'une frayère pour favoriser le développement des brochets et par la construction (en cours) d'un bassin pour l'élevage et le grossissement des truitelles (subsidés accordés par le fond piscicole).

Le second est de permettre aux nombreux pêcheurs de continuer à bénéficier d'un parcours de qualité dans le respect de la nature. D'ailleurs, le succès de leur élevage de truitelles est une étape importante qui les encourage dans le développement de leurs activités.

Ses activités annuelles

- Une assemblée générale a lieu chaque année la première semaine du mois de mars.
- Chaque année, ouverture le 3^{ème} week-end de mars de la Rulles, Breuvanne et Civanne, avec deux réouvertures. Ouverture générale de la Semois le 1^{er} week-end de juin.
- Diverses formations pour les jeunes : journée d'initiation à la pêche,...
- Une journée pêche en étang.

La carte de la société "Le Brochet"

Le prix de la carte de la société est au prix de 40 € (prix annuel). Pour les plus jeunes, jusqu'à 14 ans, la carte est au prix de 5 € (supplément de 1 € en cas d'envoi postal)

Plus d'info.: www.tintignylebrochet.be

Président : Alain ADAM

Vice-Président : Christian RAMPPEL

Secrétaire et Trésorier : Daniel CLARISSE

Quartier du Gros Terme, 28 à 6730 Tintigny

Tél. : +32 (0) 63 44 46 71

Garde-Pêche : Jean-François MOUCHET





En géomorphologie, une Cuesta est une côte superposant une couche résistante et une couche tendre.

Telle est notre association : des bases solides que recouvre un terreau fertile, prêt à accueillir les bonnes idées, les envies de développement, les volontés communes d'avancer, de dynamiser et, à mettre tout en œuvre pour les faire germer pour que les fleurs soient belles, épanouies, que leur parfum vivifie et rayonne.

S'appuyant sur une équipe enthousiaste, volontaire de collaborateurs et d'administrateurs ambitieux pour leur territoire, soutenus par l'Europe, la Région et les Communes couvertes, notre asbl s'est fixé des défis qu'elle relève au jour le jour depuis 2004.

Réagissez, participez, demandez ... pour qu'ensemble nous fassions bouger les choses et les gens dans une Gaume où histoire, nature, culture et progrès sont synonymes de développement.

L'asbl Cuestas met, entre autres, en œuvre :

Un programme Leader de développement rural sur le territoire des communes d'Étalle, Meix-devant-Virton et Tintigny. Ce programme est financé par les Communes, la Région wallonne et la Commission européenne. Dans le cadre de ce programme, des actions sont développées en partenariat avec les GAL concernés en Communauté germanophone et au Grand Duché du Luxembourg sur les Communes couvertes par le GAL de Wiltz-Redange.

Un projet MAE sur le territoire de la Province de Luxembourg financé par la Région wallonne (D GARNE).

Un « Parc Naturel de Gaume » initié par un groupe de citoyens, acteurs du territoire gaumais, les Communes de Gaume et soutenu financièrement par RéseauLux.

Un dispositif public de « Veille provinciale » en collaboration avec la Province et RéseauLux.

Par ailleurs, l'asbl Cuestas peut se targuer d'une expérience de 10 ans dans le montage et la gestion de projets grâce à sa participation aux programmes européens tels que Leader, Interreg ou autres.

Dès lors, Cuestas s'est forgé un mode de fonctionnement pouvant répondre aux différentes exigences administratives de ses multiples bailleurs de fond. L'asbl porte des projets de compétence très variée et c'est en toute transversalité qu'elle justifie ses dépenses à travers ses déclarations de créance.

Dans le cadre de ses nombreux partenariats, Cuestas s'est aperçu des difficultés pour certaines structures d'apporter les informations demandées auprès des pouvoirs subsidiaires, d'où d'obtenir leurs subventions promises ou encore valoriser l'entièreté du budget.

C'est pourquoi Cuestas met son expérience acquise au service d'autres asbl.

Toutefois, Cuestas ne se limite pas à partager ses acquis, elle anticipe vos besoins à venir, s'adapte à l'orientation des politiques régionales, européennes ou autre pour vous soutenir correctement dans vos démarches. On peut citer à titre d'exemple les PCDN, PCS, ADL, etc. Là, aussi, nous pouvons accompagner (épauler) les Communes pour les aider à formuler leur dossier.

Pratiquement, quel appui pouvons-nous vous apporter ?

Encadrement administratif et financier pour le suivi de vos dossiers de subventions : aide à la réalisation de vos déclarations de créance, élaboration de vos clés de répartition afin de ventiler vos frais communs, planification de vos dépenses, budget...

Encadrement législatif : tenue de la comptabilité de votre asbl selon la loi sur les asbl et exigences des pouvoirs subsidiaires (comptabilité analytique = comptabilité par projet), rédaction de vos cahiers des charges en vertu de la loi sur les marchés publics,...

Encadrement dans l'animation et la rédaction de vos dossiers de candidatures pour vos projets : animation groupes de travail pour élaborer vos projets, rédaction de ceux-ci sur base des groupes de travail,...

Plus d'information via www.Cuestas.be

Avec Cuestas, donnez du relief à vos projets

Les mardelles, patrimoine aquatique restauré par Cuestas

La Gaume est riche de son patrimoine naturel. Et les mares typiques de Gaume, les mardelles, hébergent de nombreuses espèces rares et menacées, dont le fameux triton crêté. Elles sont restaurées par Cuestas en plus de nouvelles mares creusées.

Qui est-ce qui différencie une mare du Pays de Herve d'une mardelle gaumaise ?

Si les premières ont été creusées par l'homme, les gaumaises pour la plupart se sont formées toutes seules, par affaissement de terrain.

Le principe : l'eau de pluie, en s'infiltrant dans les sols marneux (qui contiennent de l'argile et du calcaire) dissout le calcaire porteur du sol. Une fois dissous, le terrain fragilisé s'affaisse, créant une cuvette qui retient l'eau : une mardelle est née. Les plus anciennes ont plus de 1000 ans, quant aux plus jeunes, elles naissent peut-être en ce moment.



Si elles ont servi par le passé de réservoirs d'eau ou d'abreuvoirs à bestiaux, les mardelles ont aujourd'hui perdu leur fonction dans les activités humaines. Elles ont cependant conservé leur riche patrimoine naturel.

En Wallonie, on estime que près de 35% de notre biodiversité est liée aux mares.

Et les mardelles l'illustrent parfaitement : en plus d'espèces banales : jonc acutiflore, renoncule flammette et autre potamot, on trouve des espèces beaucoup plus rares comme le trèfle d'eau, le comaret ou l'œnanthe aquatique. Et la faune est au diapaso : grenouilles, hérons et libellules déprimées fréquentent les mardelles, rejoints par d'autres espèces plus confidentielles comme le leste dryade, le criquet des marais ou le remarquable triton crêté. Et la liste totale des espèces susceptibles de fréquenter les mardelles est longue.

Biodiversité à préserver

Mare ou mardelle, la biodiversité typique de ces points d'eau est importante. Et tant pour la flore que pour la faune, peu importe que les mares soient creusées par l'homme et les mardelles par phénomène géologique, les espèces s'y installent sans distinction.

D'autant qu'au cours des décennies précédentes, beaucoup de mares et mardelles ont été détruites.



Deux années après la création de la mardelle.

Soit rebouchées intentionnellement, soit atterries faute d'entretien. Et chaque fois qu'une mardelle disparaît, c'est un cortège d'espèces qui souffre. C'est pourquoi il est important de creuser aujourd'hui de nouvelles mares et d'entretenir les mardelles existantes.

C'est l'action qu'à entrepris l'asbl Cuestas en partenariat avec les agriculteurs locaux : via les financements Natura 2000, il est possible de créer de nouvelles mares.

A ce jour, ce sont plus de 130 mares qui sont creusées ou en passe de l'être ; de quoi progressivement réinstaller des espèces patrimoniales en voie d'extinction dans le paysage, de quoi aussi investir les agriculteurs dans la protection de la nature gaumaise.

Vous êtes intéressé et souhaitez faire creuser une mare en Natura 2000 ?

Contactez Stéphane Delogne : delogne@cuestas.be
ou 063/45.71.27



A noter ...



Visites et découvertes des mardelles par Pierre Lemaire (Gaume Découverte) à l'occasion des journées de l'Eau ou d'autres évènements.

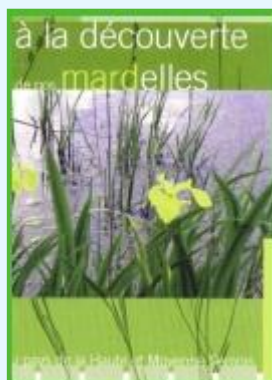
Dans le nouveau Protocole d'accords du Contrat de Rivière Semois-Chiers

Suivi de l'évolution des mardelles situées sur le territoire communal (Ansart).

Maître d'oeuvre : Commune de Tintigny

Publication

Le Contrat de Rivière Semois-Chiers, Cuestas et Gaume Découverte ont réalisé une brochure présentant les mardelles de la Haute et Moyenne Semois.



Vous pouvez obtenir cette publication sur simple demande auprès de la cellule de coordination du CR Semois-Chiers.

Les actions gratuites de Cuestas pour la biodiversité et les espèces cibles

Plantation de haies indigènes pour les oiseaux de Gaume et pour améliorer le maillage écologique.

Création de vergers haute-tige pour la chouette chevêche.

Transformation de fonds de bois en zone agricole N2000 en prés de fauche de haute-valeur biologique pour les papillons.

Plantation de saules têtards.

Possibilité de commander un nichoir à chouette effraie à prix réduit.

Renseignement: s.delogne@cuestas.be
063/45.71.27 ou www.cuestas.be



La fin de l'année amène toujours son lot de bonnes choses, notamment le « Bœuf des Prairies gaumaises », viande saisonnière de qualité, à la fois équitable et écologique !

LE PROJET BOEUF DES PRAIRIES GAUMAISES

Origine du projet

L'idée de départ était de créer un projet d'agriculture durable à la croisée entre intérêts sociaux, économiques et environnementaux, à l'échelle de la Gaume.

Le bœuf est un mâle castré, ce qui rend l'animal plus calme, Sans hormones mâles, cela lui procure une croissance lente, donc une meilleure répartition des graisses qui entraîne une viande de meilleure qualité gustative.

La castration permettant un élevage en troupeau et un engraissement lent et progressif jusqu'à l'âge de 2 ou 3 ans, contre dix-huit mois pour le Blanc-Bleu « classique ». Différentes races sont utilisées (Limousin, Charolais, Salers, Piémontais,..

L'élevage est basé sur le pâturage en prairie maigre avec une faible charge en bétail et finit au foin de fauche tardive. Ce foin fleuri est de moindre qualité énergétique, mais plus de saveur et plus équilibré en minéraux grâce à la flore diversifiée de la Gaume. Garanti sans soja et sans OGM, ce mode d'élevage permet de donner un goût unique à la viande de nos bœufs. La viande est mûrie minimum 10 jours en chambre froide pour permettre sa tendreté.

Un conseiller agroenvironnemental aide l'éleveur à orienter ses pratiques vers un plus grand respect de l'environnement (entretien des haies, des mares, fauches tardives, limitation des produits phytosanitaires, réduction de l'utilisation d'antiparasitaires, apports de fertilisants limités au fumier et compost produits dans la ferme).

En plus d'un produit typé (viande au goût particulier, persillée), la filière Boeuf des Prairies gaumaises permet de combiner la protection de l'environnement et le développement d'une activité économique porteuse."

Le Boeuf des Prairies gaumaises est un produit saisonnier qui se déguste à partir du mois de novembre jusqu'en mars.

Plus d'infos : www.gaumefermiere.com

Infos et réservation : Mickaël MASSON
m.masson@cuestas.be ou 063/45.71.27

Le « Bœuf des Prairies gaumaises » est une initiative de l'asbl Cuestas, commercialisé par la coopérative fermière de la Gaume (Agrée CNC). L'asbl VGE s'occupe du contrôle du cahier des charges.



SOS invasives - Les écrevisses

Dans le dernier Inf'Eau, nous vous parlions brièvement des espèces d'écrevisses invasives. Dans ce numéro, nous allons développer un peu plus ce sujet.

Historique

En Belgique, nous retrouvons 5 espèces d'écrevisses, une locale et 4 exotiques.

L'espèce d'écrevisse indigène est l'écrevisse à pieds rouges (*Astacus astacus* L.) qui n'occupe que quelques sites en Belgique.



L'écrevisse de Californie ou écrevisse signal (*Pacifastacus leniusculus*) a été introduite en 1960 en Suède afin de remplacer les populations d'écrevisses à pied rouge décimées par la peste. Elle fut ensuite exportée vers les autres pays européens. Mais elle fut introduite pour la première fois en Belgique en 1979, dans 6 piscicultures. D'où elle a pu s'enfuir et proliférer très rapidement, ce qui lui vaut le terme d'espèce invasive.



L'écrevisse turque ou encore écrevisse à pattes grêles (*Astacus leptodactylus*) serait apparue en Belgique dès la fin des années 50. Elle habite plutôt les eaux calmes et chaudes comme dans les lacs, étangs et barrages.



La « petite américaine » (*Orconectes limosus*) fut introduite pour la première fois en Allemagne dès 1890 et c'est dès lors étendue dans les cours d'eau européens, pour atteindre la Belgique dès 1960.



L'écrevisse de Louisiane ou écrevisse rouge des marais de Louisiane (*Procambarus clarkii*) est arrivée en Europe entre 1973 et 1974 tout d'abord en Espagne, au Portugal et en France.



Pourquoi les écrevisses invasives sont-elles nocives pour notre environnement ?

Etant très résistantes et compétitives en comparaison à l'écrevisse à pieds rouges autochtone, elles prolifèrent et envahissent littéralement nos cours d'eau. Ces cours d'eau se voient par la suite privés de l'espèce locale qui n'y survit généralement pas, d'où une incroyable perte de biodiversité locale.

De plus, elles sont pour la plupart (sauf l'écrevisse turque), porteuses de la peste des écrevisses sans en subir de conséquences, ce qui rend *Astacus astacus* encore plus exposée à cette maladie.

Elles sont aussi plus agressives. Certaines, comme l'écrevisse de Louisiane, peuvent creuser des terriers de plus d'un mètre de profondeur et ainsi causer de nombreux dommages aux berges.

Comment les reconnaître ?



Si les pinces sont en partie ou entièrement rouges (rouge vif ou rougeâtres)

- Les pinces, en face dorsale, possèdent une tache blanche (ou parfois bleue) et sont très larges.

La carapace est lisse et de couleur brun orangé. Il s'agit de l'écrevisse de Californie.



1

- Les pinces, en face dorsale, possèdent une tache rouge (1) et sont également assez larges. Le céphalothorax possède de petites épines derrière le sillon de la tête (2) et est de couleur brun foncé (parfois bleu). Il s'agit de notre écrevisse indigène, l'écrevisse à pieds rouges.

2

- Les pinces, en face dorsale, comme la carapace entière, sont noires avec de nombreux points rouges (chez l'adulte), et pas très larges. Il s'agit de l'écrevisse rouge des marais de Louisiane.



Si les pinces ne sont pas rouges en face ventrale, mais plutôt blanchâtres

- Les pinces sont assez étroites et longues (en lames de ciseau, surtout chez le mâle).

La carapace est assez épineuse sur toute sa surface et de couleur jaunâtre, parfois verdâtre. Il s'agit de l'écrevisse turque.



- Les pinces, en face ventrale, présentent des extrémités noires et oranges (1); l'article précédant la pince possède une forte épine (2); les articles de l'abdomen en face dorsale possèdent des taches brun marron; la couleur du céphalothorax est brun à verdâtre. Il s'agit de la "petite américaine".



1

2



Remarque : attention cependant à la couleur, qui peut varier en fonction du milieu.

La pêche

Les écrevisses représentent un mets de choix particulièrement recherché par les restaurateurs. Alors pourquoi ne pas les pêcher ?

Pour pêcher les écrevisses, il faut, soit un permis de type A, si l'on la pêche à la ligne depuis le bord de l'eau, soit un permis de type B, si l'on la pêche à l'aide de balances ou baguette à écrevisse (maximum 5 balances ou 5 baguettes à la fois).



Pour l'écrevisse à pied rouge (*Astacus astacus* L.), la taille minimale est de 12 cm de l'œil à l'extrémité de la queue dépliée et on peut la pêcher du 1^{er} aout au 14 septembre inclus. Cependant, vu sa rareté, nous vous encourageons à rejeter tout individu capturé.

Pour les espèces exotiques, elles peuvent être pêchées sans restriction en période d'ouverture de la pêche (cours d'eau non-navigables : 3^{ème} samedi de mars au 30 septembre, cours d'eau navigables : du 1^{er} samedi de juin au vendredi précédent le 3^{ème} samedi de mars) du moment où l'on est muni du permis de pêche comme cité précédemment.

Amis pêcheurs, nous vous encourageons donc à pêcher les écrevisses exotiques, à les cuisiner, à les déguster et surtout, de ne pas en laisser une seule dans nos cours d'eau !
A vos balances, c'est délicieux !

NB : cet article n'est qu'une synthèse de la loi et il est préférable de toujours se référer aux textes légaux.

Sources : « Les écrevisses indigènes et exotiques e Région wallonne » de L'ATE ASBL. www.aspei.be
« Pêcher les écrevisses en Wallonie » de la maison wallonne de la pêche. « La biodiversité en Belgique, SOS invasions » du SPF Santé Publique Sécurité Alimentaire et Environnement.

L'écrevisse pieds rouges

Une espèce en voie de disparition

L'écrevisse à pieds rouges est en voie d'extinction en raison de l'aphanomyose ou peste de l'écrevisse. Cette maladie importée des Etats-Unis au 19^{ème} siècle a provoqué une hécatombe parmi les écrevisses européennes encore aggravée par l'importation d'espèces américaines, porteuses saines du champignon (porteuses du champignon mais ne développant pas d'affections).

Comment préserver l'écrevisse à pieds rouges ?

En suivant ces quelques conseils :

- Privilégier la remise à l'eau des écrevisses pieds rouges pêchées.
- Eviter de propager les espèces exotiques.
- Poursuivre les efforts d'épuration des eaux.
- Protéger les berges naturelles offrant des habitats pour les écrevisses.

Un projet concret de sauvegarde

L'Association pour la Sauvegarde et la Promotion des Ecrevisses Indigènes (ASPEI) est une jeune asbl, créée en novembre 2008, qui assure le projet scientifique de redéploiement de populations d'écrevisses à pieds rouges et de leur surveillance. L'objectif actuel de l'ASPEI est de tenter de redévelopper des populations en milieux naturels en Wallonie, principalement en étangs privés, avec la collaboration des propriétaires. Au printemps 2010, grâce aux travaux précédents, existent encore en Wallonie une cinquantaine de pièces d'eau avec des populations d'écrevisses à pieds rouges.

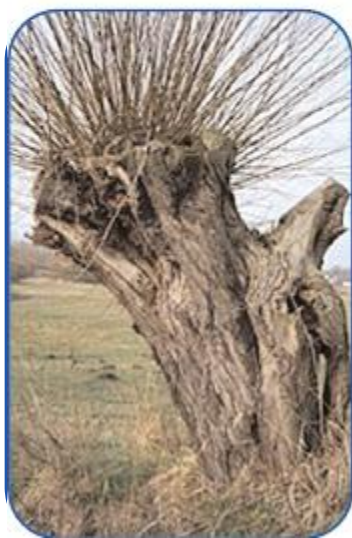
Un élevage d'écrevisses à Pieds rouges en Gaume...

Voilà quelques années que s'est ouvert cet élevage à Bellefontaine (Tintigny). C'est un passionné, Etienne D'Hoedt, qui c'est lancé dans l'aventure avec cet élevage qui vise, entre autre, à produire des écrevisses de consommation, mais aussi à fournir des projets de repeuplement en écrevisses indigènes.

C'est son amour pour cette espèce en voie de disparition qui a conduit Mr D'Hoedt à forger ce projet en partenariat avec les spécialistes de la question à la Région wallonne mais aussi en France et avec l'association pour la sauvegarde et la promotion des écrevisses indigènes à Theux.

Le saule mis à l'honneur

Comme chaque année, la semaine de l'arbre se tiendra en novembre, avec son point culminant les 23 et 24 novembre, jours de distribution de plants aux particuliers.



En 2013, c'est le saule qui sera mis à l'honneur.

Avec ses chatons jaunes, le saule marsault est un des premiers arbres à fleurir dès le printemps (mars-avril) au grand plaisir des abeilles et autres insectes pollinisateurs. Celui-ci a une grande réputation d'arbre mellifère étant donné son potentiel nectarifère et pollinifère important en début de saison où les abeilles ont bien besoin de ressources pour sortir de l'hiver.

L'écorce de saule est utilisée en médecine traditionnelle depuis plus de 2500 ans. Les mésopotamiens utilisaient l'écorce de saule contre la douleur.

C'est en 1874 que la salicine et l'acide acétylsalicylique furent agréés pour les mêmes propriétés que la quinine. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, on utilisait encore l'écorce de saule. Mais avec la synthèse par les laboratoires Bayer de l'acide acétylsalicylique à partir d'une plante, la spirée (autre nom donné à la Reine des prés), le saule blanc est rapidement tombé en désuétude.

Les jeunes rameaux des espèces à feuilles longues (le saule des vanniers, le saule blanc, le saule gris ou encore le saule pourpre) sont très souples et se travaillent donc très bien. On en confectionne une variété de travaux de vannerie, des plus fins (corbeille de table, hotte à fleurs...) aux plus communs (corbeille à linge, à chat, malle de voyage, panier de pêche...).

Des « haies vivantes » sont actuellement remises au goût du jour avec la possibilité de tresser les rameaux de saules pour une structuration paysagère.

Le saule des vanniers est une plante capable de stocker dans ses tissus une

quantité élevée, voire très élevée, d'un ou de plusieurs éléments, par le biais de la bioaccumulation. Ainsi, il

peut absorber cadmium, chrome, plomb, mercure, zinc, pétrole et hydrocarbures, solvants organiques, MTBE, TCE et ses sous-produits, sélénium, argent, uranium, et ferrocyanure de potassium.



Cette propriété est utilisée pour dépolluer certains sols et plus près de chez nous, pour améliorer la qualité de l'eau après passage en station d'épuration : la saulaie de Saint-Vincent (Tintigny) est l'exemple type de cet usage du saule.

Planter un arbre, oui, mais pas n'importe où

Il existe des prescriptions qu'il faut respecter.

En mitoyenneté, la distance d'un arbre à la limite de propriété ne peut être inférieure à 2 m. Pour les arbres à basses tiges, cette limite est ramenée à 50 cm.

En bord de cours d'eau, la règle à retenir est une distance de 0,5 m de la crête de berge pour les basses tiges, et de 2 m pour les hautes tiges (qui sont susceptibles d'atteindre 3 m de haut ou plus).

Une exception cependant, les saules, aulnes et frênes peuvent être plantés dans la bande des 2 m.

Une réglementation supplémentaire fixe à 6 m la distance minimale séparant une plantation de résineux du cours d'eau.

Cette liste n'est pas exhaustive et n'est qu'un aperçu de la loi. Il faut donc se référer aux textes légaux.

Source : environnement.wallonie.be/dnf/semarbre/



Le saule : 5 projets pour une multitude d'applications

Le GAL Racines & Ressources a lancé une étude sur les différentes applications du saule et ses possibilités de valorisation en Wallonie.

Cette étude a débuté en 2012 et a été confiée au bureau Sylvagri Consult. Elle a également bénéficié de l'appui des Contrats Rivière Semois-Chiers et Lesse.

Afin de présenter les résultats de cette étude, une séance d'information a été organisée le 12 septembre 2013. Les résultats de cette étude sont encourageants puisque 5 projets très différents ont été présentés et permettent de prendre conscience des multiples services que peuvent rendre les saules.

Les saules sont très répandus dans nos paysages wallons. Pourtant, leurs intérêts sont largement méconnus. Ces espèces n'ont pas qu'un intérêt pour la biodiversité : elles sont incontournables pour la vannerie, elles participent à la stabilisation des berges de nos cours d'eau, peuvent assainir les sols et les eaux polluées ou encore diversifier les paysages lorsqu'elles sont taillées en têtard. Autant d'atouts qui sont souvent ignorés et peu pris en compte pour l'aménagement de notre environnement.

Les Communes de Bertrix, Herbeumont, Libin, Saint-Hubert et Tellin souhaitent développer leurs ressources naturelles et culturelles de façon diversifiée, innovante et durable. Cela se fait au travers d'expériences pilotes mises en œuvre au travers de l'ASBL "GAL Racines et Ressource en pays de Lesse, L'homme et Semois". Les actions développées par ces partenaires s'inscrivent dans le cadre du programme européen de développement des zones rurales LEADER. Ce programme est co financé par le FEADER et la Région Wallonne.

L'étude réalisée par le bureau Sylvagri Consult a défini des zones pilotes où l'introduction du saule pouvait représenter un réel intérêt économique, environnemental et/ou paysager dans la zone d'action du GAL.

Cinq Communes étaient concernées par cette étude : Bertrix, Herbeumont, Libin, Saint-Hubert et Tellin. A l'issue de celle-ci, 5 projets très différents ont été conçus et proposés aux Communes concernées. Ces projets intègrent notamment des plantations de saules à destination de la vannerie, du renforcement de berges de cours d'eau par du génie écologique, du lagunage en aval d'une station d'épuration, un taillis de saule à destination énergétique ou des aménagements paysagers.



Cabane en saule vivant.



Schéma d'un peigne végétal.



Erosion à Straimont (Herbeumont) le long de la Vierre.

La Commune de **Saint-Hubert** a souhaité étudier les possibilités d'implanter une culture de saules à vocation énergétique sur les terrains du centre de détention pénitentiaire.

La Commune de **Tellin** s'est quant à elle soucieuse de l'aménagement paysager de la vallée du Ruisseau du Village, à Resteigne.

A **Libin**, la Commune s'est préoccupée de la qualité d'un de ses ruisseaux, dans un projet de conception d'un lagunage de saule en aval d'une station d'épuration.

Pour la Commune de **Bertrix**, c'est un aménagement touristique qui a été étudié. L'aménagement de la Vallée des Munos, et plus particulièrement du site de l'ancienne platinerie, est un objectif que poursuit depuis de nombreuses années la Commune de Bertrix.

L'étude du GAL a permis de préciser les réalisations à base de saules qui pourraient être entreprises sur le site de l'ancienne platinerie. Entre autres : une oseraie, des cabanes en saules vivants, des mini-saules têtards etc. Cet aménagement pourrait fournir les ateliers de vanneries organisé sur la Commune et les riverains en saules vanniers.

Des problèmes d'érosion des berges sur un terrain privé sur la Commune de **Herbeumont** ont amené le GAL à s'interroger sur les mesures à prendre. Ce site étant classé en zone Natura 2000 et abritant des habitats de grande valeur biologique, seules des mesures douces étaient envisageables. La possibilité de renforcer les berges au moyen d'un peigne végétal à base de saules a donc été étudiée, tant du point de vue pratique qu'économique. Cette technique éprouvée est bien moins onéreuse qu'un renforcement de berge au moyen d'enrochements ou de béton et est, en outre, bien plus favorable pour la faune piscicole et mieux intégrée dans le paysage.

Les espèces de saules - indigènes ou non - sont extrêmement diversifiées, tant du point de vue de leur développement que de leur intérêt esthétique ou de leur capacité à fixer les polluants. Cette grande diversité permet de les utiliser dans un grand nombre de situations : production de biomasse, maintien des berges et talus, dépollution des eaux, rôles paysagers etc. Le saule est assurément une espèce qui mériterait d'être plus souvent prise en compte dans l'aménagement de nos paysages.

Vincent ISTACE- Sylvagri Consult en collaboration avec le Gal Racines et Ressources

A vos agendas ...

Action N°11SCCo0051 du
Protocole d'accords 2011-2013
du CR Semois-Chiers

INVITATION

7^e rencontre entre acteurs de la rivière

5 Décembre 2013

Stockage temporaire des eaux

Aspects quantitatifs et qualitatifs



ETALLE
Complexe sportif

Au programme

MATINEE

9h00 - Mots d'accueil et de bienvenue

- M. Henri THIRY, Bourgmestre de la Commune d'Etalle.
- M. Denis COLLARD, Président du Contrat de Rivière Semois-Chiers.

9h15 - Phénomènes météorologiques, perspectives
par M. Denis COLLARD, « Monsieur météo » à la RTBF-radio.

9h30 - Plan PLUIES - Directive 2007/60
par M. Paul DEWIL du SPW-DGO2-SETHY-GT.

9h50 - Présentation des méthodes de gestion des risques d'érosion et des coulées de boue
par M. Arnaud DEWEZ du SPW-DGO3-Cellule GISER.

10h10 - La gestion des eaux usées par temps de pluie
par Mme Donat HUET de l'AIVE.

10h30 - Pause café

10h50 - Loi de 1967 relative à la gestion des cours d'eau
Application à la gestion des crues
par M. Vincent ADAM de la Province du Luxembourg - Services Provinciaux Techniques.

11h10 - Lutte contre les inondations : des petites actions aux grands projets
par M. Pierre OTTE du SPW-DGO3-DCENN.

11h30 - Législation et contrôle au niveau des entreprises
par Mme Régine MERZ du SPW-DGO3-DPC.

11h45 - Centre d'Enfouissement Technique de Habay
Rejet zéro sur le ruisseau de la Goutaine
par M. Guy SCHMITZ de l'AIVE.

12h05 - Gestion des rejets en entreprise, objectif zéro
par M. Philippe ANTOINE de Nestlé Waters à Etalle.

12h20 - Questions - réponses.

APRES-MIDI

Visites de terrain dès 13h15 (en bus)

Visite du Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Habay
par M. Guy SCHMITZ de l'AIVE.

Travaux d'amélioration de l'écoulement sur la Rulles à Rulles
par M. Pierre OTTE du SPW-DGO3-DCENN.

Visite des bassins d'orage d'Arion
par M. Michel LEJEUNE de l'AIVE.

Inscriptions Pour la bonne organisation de la rencontre, nous vous demandons de confirmer votre participation, pour le 29 novembre 2013 au plus tard, via mail: czintz@semois-chiers.be ou par téléphone au +32(0)63/388.944



Rencontre organisée par le Contrat de Rivière Semois-Chiers, à l'initiative des Contrats Rivière de la Province de Luxembourg.

Les Brèves



Quatre années de sensibilisation sur les plantes invasives

Le Contrat de Rivière a participé, en date du 25 septembre, au colloque « quatre années de sensibilisation sur les plantes invasives » à l'Université de Gembloux Agro-Bio Tech (ULg) organisé par AlterIAS (ALTERNatives to Invasive Alien Species).

AlterIAS est un projet de communication qui vise à sensibiliser le secteur horticole (la filière ornementale) à la problématique des plantes invasives (ou plantes exotiques envahissantes).

Le projet a pour objectif final de réduire les introductions volontaires de ces plantes dans les jardins, les parcs, les étangs d'agrément, les espaces verts et les bords de routes, qui constituent les points de départ des invasions dans les milieux naturels.

C'est un projet de conservation de la biodiversité qui vise à induire un changement d'attitude des professionnels de l'horticulture et des amateurs de jardins quant à l'utilisation des plantes invasives.

AlterIAS est un projet national qui s'étend sur toute la Belgique (Région wallonne, Région Flamande et Région Bruxelles-Capitale).

Vous retrouverez différentes informations sur les plantes invasives, ainsi que le code de conduite relatif à ces plantes sur le site internet suivant www.alterias.be



Colloque Walphy

Du 15 au 17 octobre 2013 à Namur

Depuis une vingtaine d'années, les gestionnaires de cours d'eau de la Région wallonne ont commencé à prendre conscience des dommages causés au milieu aquatique par les travaux d'artificialisation du lit ou des berges des cours d'eau naturels.

Depuis lors quelques projets de renaturation de cours d'eau ont vu le jour, mais sans pouvoir bien en évaluer l'efficacité.

Le projet Walphy, qui est co-financé par l'Union Européenne (projet LIFE), associe les scientifiques et les gestionnaires afin de concevoir, réaliser et évaluer l'efficacité des travaux de restauration de cours d'eau effectués à grande échelle.

Le Contrat de Rivière a participé au colloque présentant les premiers enseignements de ce beau projet.

Les informations complémentaires sont disponibles à la cellule de coordination du Contrat de Rivière Semois-Chiers ou sur www.walphy.be



Depuis la création de sa première réserve naturelle en Haute-Semois, Natagora a étendu son réseau de sites protégés à 4.300 hectares. Partout en Wallonie et à Bruxelles, l'association se mobilise pour préserver la biodiversité de nos habitats naturels.

Choisies en raison de la diversité de leurs milieux, de leur intérêt et, souvent, de leur histoire, douze réserves nous sont présentées au travers d'un travail photographique de grande qualité.

Frédéric DEMEUSE et Benjamin LEGRAIN,
 "Havres de biodiversité", éditions Weyrich,
 176 pages, format 25 x 21 cm, 29 euros.

Les Brèves



Le weekend des 19 & 20 octobre se déroulait la 18^e Foire bio de Gorcy organisée par l'association Mieux Vivre et qui a fait, cette année, près de 3000 entrées.

Le Contrat de Rivière Semois-Chiers y était présent et disposait d'un stand dédié aux plantes invasives et plus particulièrement aux plantes invasives aquatiques avec trois plantes présentes sur le stand : Myriophylle hétérophylle, Myriophylle du Brésil et Elodée sp. Ces dernières ont suscité l'intérêt du public car elles sont beaucoup moins médiatisées que les plantes invasives terrestres et donc moins connues. C'est donc un public transfrontalier qui a pu être sensibilisé à cette problématique qui nous concerne tous.

Une partie du stand était également dédiée à la détermination de la qualité des cours d'eau par un indice biotique simplifié. Celle-ci a toujours un petit succès auprès des grands comme des petits.



Les écoles participent au réseau Nature

Mardi, 1^{er} octobre 2013.

Le réseau Nature est un outil de préservation et de sensibilisation des enfants, des parents et des enseignants à la nature. Les écoles, désireuses d'y adhérer, définissent un espace au sein de leur établissement pour participer à la création d'un réseau de sites "nature admise" (pré fleuri, mare, hôtel à insectes, abris ou nichoirs...) dont la valeur biologique est reconnue par un label.

Pour les écoles, la participation au réseau Nature apporte un soutien dans les démarches de sensibilisation des élèves, une visibilité de l'action via un label, une participation active à la protection de la nature par une action éducative et des animations proposées aux élèves des 3^{ème} et 4^{ème} primaire en adéquation avec leur programme scolaire.

Renseignements :
maelle.dufasne@natagora.be



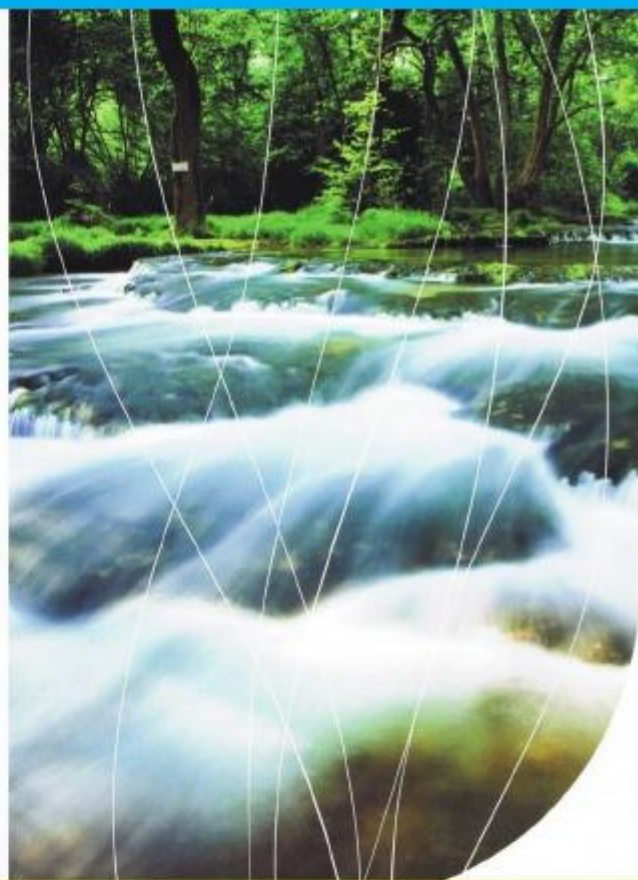
Message de la cellule de coordination du Contrat de Rivière

Vous êtes partenaire du Contrat de Rivière (Commune, Administration, association, ...), n'hésitez pas à nous transmettre vos propositions d'articles faisant le point sur des projets, travaux réalisés.

Nous serions heureux de les publier.

Donnons vie à l'eau !

Enjeux pour
une meilleure
protection de l'eau
en Wallonie.



Dans le cadre de la politique européenne de l'eau, une enquête publique est organisée du 16/09/2013 au 17/03/2014 inclus.

Vous êtes invité à donner votre avis sur les propositions de calendrier et programme de travail ainsi que sur les enjeux majeurs à prendre en considération pour l'élaboration des deuxièmes plans de gestion par district hydrographique (2016-2021).

Une brochure reprenant ces propositions est consultable dans votre commune, au siège des contrats de rivière* et sur le site internet : environnement.wallonie.be/dce

Vos observations écrites peuvent être envoyées à la DGARNE :

- soit via le site internet,
- soit par courriel eau@spw.wallonie.be,
- soit par courrier postal au Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface du SPW-DGARNE - Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES.

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre commune aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous (à déterminer avec la personne de contact de votre commune).

Personne de contact de votre commune :

Donnez-nous votre avis !



Wallonie

* Site des contrats de rivière : http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere

FAISONS BARRAGE AUX OFNI's(*)!

Faisons barrage aux Objets Flottants Non Identifiés! Au-delà du déchet jeté directement dans la rivière, ce sont nos déchets abandonnés dans les avaloirs, dans les égouts, aux bords des routes, qui se retrouvent dans nos cours d'eau et à terme dans la mer. Parce qu'ils sont mouvants et passent sous nos ponts, ces déchets sont peu remarqués. C'est pourquoi, dans le cadre du projet "Halte aux déchets sauvages" lancé par le Service Public de Wallonie, plusieurs Contrats de Rivière se sont associés afin de stopper ces déchets.

(*) Objets Flottants Non Identifiés

UN DÉCHET DANS LA RIVIÈRE C'EST...

... UN TABLEAU PAS FORT BEAU



... DES ODEURS ET PUANTEUR



... DES EAUX QUI DÉBORDENT JUSQU'À NOTRE PORTE



... L'IMPACT SUR LA FAUNE ET DE LA FLORE



... D'IMPORTANTES COÛTS POUR EN VENIR À BOUT



... ET DANS L'OcéAN, LE 7^e CONTINENT DEVIENT PLUS GRAND !

Le 7^e continent est un énorme amas de plastiques et déchets situé dans le Nord-Est de l'Océan Pacifique qui mesure 6 fois la France.



"LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QUI N'EXISTE PAS"

